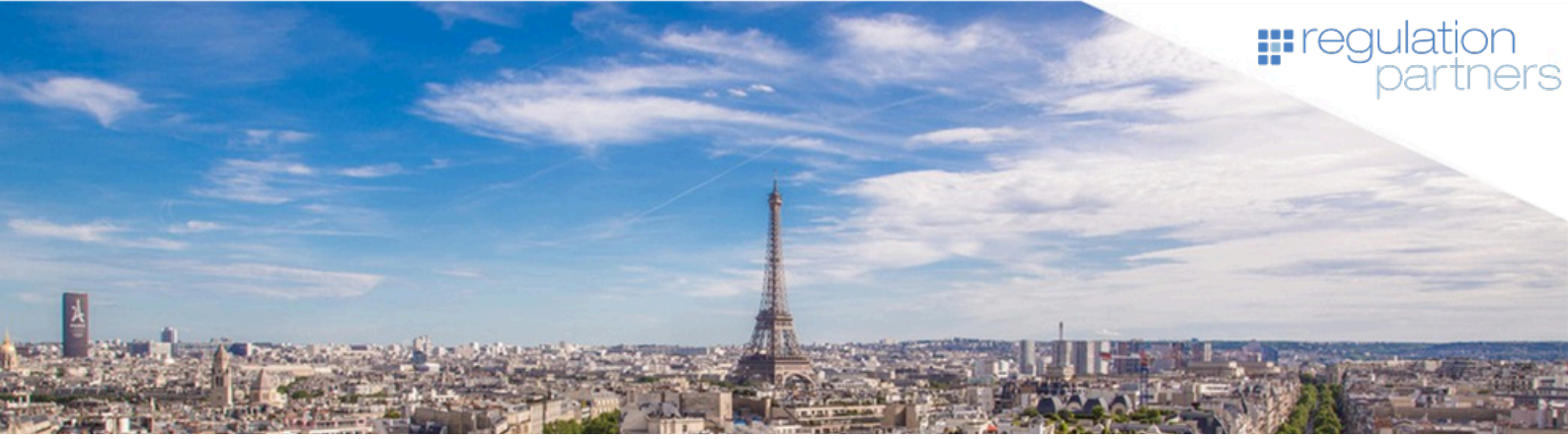


FORMATIONS E-LEARNING

THÈMES	PRIX PAR PERSONNE EUROS HT*	DURÉE (EN HEURE)
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME (actualisée suite à la 5ème directive)		
Une formation adaptée à l'asset management	60 à 110 €	1 H 30
Une formation adaptée aux établissements de crédit et aux sociétés de financement	60 à 110 €	1 H 30
Une formation adaptée aux sociétés d'assurance et mutuelles	60 à 110 €	1 H 30
NOS AUTRES FORMATIONS EN E-LEARNING		
Formation MIF2 destinée aux personnels de PSI fournissant des conseils en investissement	90 à 140 €	2 H 15
Formation LCBFT Crypto-actifs pour les PSAN / PSCA	1 200 €	14 H 00
Prévention des abus de marché (version française et anglaise)	60 à 110 €***	1 H 30
Règlement général sur la protection des données - RGPD (version française et anglaise)	60 à 110 €	1 H 30
Règlement général sur la protection des données - RGPD (version accélérée)	60 à 110 €	0 H 30
Sécurité SI / Cybersécurité	60 à 110 €	1 H 00
Formation IA	60 à 110 €	1 H 00
Échange Automatique d'Information (EAI) - DAC6	60 à 110 €	0 H 45
FATCA	60 à 110 €	0 H 45
SAPIN II - Lutte contre la corruption	90 à 180 €	1 H 00
Lutte contre la fraude	90 à 180 €	1 H 30
Formation déontologie	60 à 110 €	1 H 30
Formation initiale mentionnée au 2° de l'article D.314-23 du Code de la Consommation d'une durée de 40 heures (crédit immobilier)**	540 à 600 €	40 H 00
Formation continue mentionnée à l'article D.D314-25 du Code de la Consommation d'une durée minimale de 7 heures par an**	90 à 140 €	7 H 00
Formation annuelle de 15 heures par an pour les distributeurs d'assurances	220 à 280 €	15 H 00
Formation Loi Hoguet	6 000 €	42 H 00

**Publics concernés par les formations de 7 et 40 heures: établissements de crédit, sociétés de financement, intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)

***Au delà de 100 personnes, le tarif par accès est dégressif.

*Éxonération de TVA dans le cadre de la formation professionnelle continue (art. 261, 4-4-A du CGI)

Taux de satisfaction de nos formations en 2025 **93%**

Le délai d'accès à nos formations INTRA est de 3 mois maximum.

CONTACT

Service formation :

Mob. +34 (0)6 91 24 29 57 ou +33 (0)6 83 40 60 66

Mail : formation@regulationpartners.com

Adresse : Regulation Partners

30 rue La Boétie – 75008 Paris

INFORMATIONS

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Action de formation

Prérequis: ces formations **nécessitent** une **connaissance bancaire** et **financière**

Nous vous proposons des **formations spécifiques** à **vos activité** et les organisons **au sein de votre structure.**

Nos formations sont **accessibles** aux personnes en **situation** de **handicap**

Evaluations des connaissances : à **l'issue** des formations.
Pour plus d'informations, nous contacter.

Regulation Partners est un organisme de formation déclaré auprès du Préfet de Région Île-de-France sous le numéro 117 547 490 75, certifié Qualiopi

Regulation Partners SAS au capital de 112 800 euros, immatriculée au RCS sous le n°534 572 813

Mis à jour le 09/11/2026